

A lire attentivement et à conserver

Domaine d'utilisation

Ce pulvérisateur convient pour répandre de la poudre et de la poussière.

Caractéristiques techniques

Pression de service admissible	3 bars max.
Température de service admissible	5°C - 30°C
Contenance du réservoir	7 litres
Contenance utile	5 litres

Indications de sécurité



Avant chaque emploi, vérifier si l'appareil est assemblé selon les règles de l'art, s'il est intact et fonctionne correctement. Contrôler en particulier l'étanchéité des raccords des tubes flexibles et que la soupape de surpression (3) fonctionne sans coincer.

L'appareil est équipé d'une soupape de sûreté (3) qui élimine la surpression non admissible. La soupape de surpression est réglée sur 3 bar. Il est expressément signalé qu'une manipulation de la soupape de surpression est interdite. Dans ce cas toutes les prétentions de garantie et de responsabilités envers BIRCHMEIER Sprühtechnik AG ne sont pas valables.

L'appareil ne doit jamais être utilisé pour répandre des liquides.

Assurez-vous que le produit à pulvériser souhaité est approprié à cet appareil. Les indications de sécurité et de manipulation du fabricant de produits chimiques doivent être respectées. L'utilisation de produits chimiques est à vos propres risques. En cas de doute, contactez le service clientèle.

Les substances caustiques (p.ex. produits agressifs désinfectants et pour imprégnation), corrosifs (acides) facilement inflammables ou combustibles ne doivent pas être utilisés.

Ne pas exposer le pulvérisateur sous pression au soleil. Le gel peut endommager le pulvérisateur.

L'utilisateur assume la responsabilité face aux tiers, en particulier les enfants et les animaux domestiques, de ne pas diriger vers eux ni les fluides s'échappant de l'appareil lors de la mise en service par ouverture de la soupape de surpression ni le jet lors de l'application.

Lors du débit du produit à pulvériser, portez une combinaison de protection, un masque, des lunettes de protection et protégez vos mains. Ne pas pulvériser contre le vent ni par un vent fort. Appliquer uniquement la quantité de bouillon de pulvérisation nécessaire à la surface à traiter.

Ne pas porter la buse ou la vanne obstruée à la bouche pour les purger (danger d'empoisonnement).

Avant de dévisser la pompe pour refaire le plein, dépressurisez toujours l'appareil par l'intermédiaire de la soupape de surpression (3) en inclinant le pulvérisateur en l'écartant du corps.

Nettoyer l'appareil après chaque emploi. Toute l'unité ne doit en aucun cas être graissée.

Ne pas remplir les produits chimiques dans d'autres récipients (boîtes, etc.). Stocker les appareils et produits chimiques hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Mise en service

Visser le revolver (11) sur le tuyau souple (10) et insérer le tube de poudrage (14) dans le revolver. Veillez à ce que tous les raccords et la soupape de surpression (3) soient bien serrés et que cette dernière s'ouvre sans coincer.

Commande

Remplissage du réservoir:

Dans tous les cas, commencer par dépressuriser complètement le réservoir en agitant la soupape de surpression (3). Dévisser la pompe, procéder au remplissage, la quantité de produit à appliquer ne doit pas dépasser la limite de remplissage (repère sur le réservoir) de manière à préserver au coussin d'air un volume suffisant.

Mise sous pression du réservoir:

Visser la pompe (4) à fond. Dégager la poignée de la pompe de sa position de verrouillage en appuyant légèrement et en la tournant vers la gauche. Gonfler le réservoir jusqu'à ce que le repère rouge apparaisse sur la soupape de surpression (3). Cela indique que la pression de service est atteinte. Reverrouiller la poignée de la pompe.

Air comprimé: une soupape de réduction réglée sur 3 bar maxi. doit être utilisée pour le pompage de l'appareil avec une source externe de pression. Retirer la source de pression lorsque les 3 bars sont atteints.

Port du pulvérisateur:

L'appareil peut être porté en le saisissant par la poignée de la pompe verrouillée ou derrière l'épaule à l'aide de la bretelle de port.

Projection du produit

La poudre est répandue en actionnant le revolver (11). Secouer le réservoir à intervalle régulier lors de la pulvérisation.

Dépressurisation

Après achèvement du travail de pulvérisation ou avant de dévisser la pompe pour refaire le plein ou pour nettoyer l'appareil, dépressurisez celui-ci en actionnant la soupape de surpression (3). Pour cette opération, incliner l'appareil en l'écartant du corps.

Soin et entretien

Vider le pulvérisateur après l'emploi; ne jamais conserver de la poudre dans l'appareil.
Dévisser la pompe et vider le réservoir.

Pour le stockage, protéger l'appareil contre le gel. Le tube de poudrage peut être suspendu par la poignée de la pompe.

Vérifier particulièrement les pièces d'usure telles que joints.
Ces pièces sont d'un remplacement aisé.

Purger le tube de poudrage et les tuyaux souples (pas avec la bouche). Ne graisser en aucun cas toute l'unité.
Visser la pompe (4) sans serrer lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Pièces de rechange et réparations

Si une pièce quelconque présente des signes de détérioration ou d'usure, il faut la remplacer immédiatement.
N'utilisez que des pièces BIRCHMEIER d'origine (voir liste des pièces de rechange).

Garantie

Nous vous offrons une garantie de 12 mois à partir de la date de vente. Pendant cette durée de garantie, nous vous éliminons gratuitement toutes les défauts de l'appareil qui seraient dues à un défaut matériel ou de fabrication, et ce par réparation ou par remplacement des pièces ou du pulvérisateur complet.
Tous les dégâts dus à un emploi abusif, à un manque d'entretien, à des raisons tenant au produit chimique ou à une usure normale (p.ex. joints) sont exclus de la garantie.
La garantie devient caduque lorsque le propriétaire ou une tierce personne a effectué sur l'appareil des modifications ou des réparations non conformes aux règles de l'art.
Cette garantie exclut tous droits à dommage et intérêts allant au-delà des obligations spécifiées ci-dessus.
Toute responsabilité réservée.

Tribunal compétent: Baden, Suisse
Droit applicable: Droit suisse

Pour tous renseignements sur la manipulation ou l'entretien du pulvérisateur, veuillez vous adresser à votre revendeur.